

Correspondance de F.-C. de la Harpe avec D'Alberti en 1836

Autor(en): **D'Alberti, V.**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCE DE F.-C. DE LA HARPE
AVEC D'ALBERTI
en 1836.

D'ALBERTI A DE LA HARPE.

Bellinzone le 31 Septembre 1836.

Monsieur le général de la Harpe à Lausanne.

Monsieur le général, mon très honoré ami
et Concitoyen !

Je commence pour me réjouir avec vous et vous remercier très cordialement de la bonne nouvelle que vous m'avez donné de votre santé par la lettre toute amicale que j'ai reçue de vous étant à Olivone en Juillet dernier. Quoique elle ne soit parfaite, elle est toujours un bienfait particulier du Ciel à notre âge. La surdité a vraiment des désagréments ; je ne le suis encore qu'à demi ; mais j'ai au surplus la vue très affaiblie, et la perte de celle-ci serait un terrible événement pour moi. Vous jouissez encore d'un bonheur que je vous envie beaucoup. Vous êtes environné de votre aimable famille, vous avez une épouse, une fille chéries, qui adoucissent vos peines et vous prêtent tous les secours d'une amitié sans bornes. Moi, au contraire, je suis seul, tout seul ! mais il faut se résigner. Le bon Dieu qui a voulu me faire survivre aux personnes les plus chères à mon cœur, aidera ma vieillesse et à soutenir avec courage le peu de jours qui me restent. J'espère qu'une main amie, quoique étrangère, me fermera les yeux. Cependant c'est une condition bien triste que celle d'un pauvre solitaire qui tourne les yeux autour de, lui pour chercher la famille, mais en vain : elle a disparu !

Pardon, mon ami, si par ces réflexions j'ai peut-être réveillé dans votre âme des souvenirs douloureux. Mais j'ai

soulagé un peu la mienne par cet épanchement dans le sein de l'amitié, qui certes ne la dédaignera pas.

Nous avons été ici beaucoup alarmés par le choléra, qui arrivé jusqu'à Lugano, menaçait d'envahir tout le Canton. Mais il s'est arrêté là, où même depuis un mois il n'a plus frappé personne, et on peut espérer qu'il se soit éloigné pour toujours. A Mendrisio il ne se montre plus depuis quatre jours, mais il a sévi avec plus de violence que dans les autres endroits, car il a atteint 24 individus, dont 22 sont morts et les autres sont en danger. Il a fait encore quelques victimes dans deux ou trois Communes de ce District. A Chiasso et à Stabio, où beaucoup de monde a péri, le morbus a cessé. Nous nous flattons qu'il veuille bientôt quitter le Canton. On a commencé ici depuis quatre jours à faire les vendanges : la récolte est fort modique. Le mauvais printemps et les pluies actuelles ont gâté nos raisins.

Je ne parle plus politique, car je ne sais plus dans quel monde je me trouve. Des gazettes de la Suisse je n'en vois presque point. De correspondans je n'en ai plus depuis la perte d'Usteri. Nous n'avons pas eu cette année de député à la Diète. Ainsi quelle idée puis-je me faire de notre position actuelle soit pour l'intérieur, soit pour nos relations à l'étranger ? Aux paroleries du pays on ne peut prêter aucune foi. Grace aux prétentions outrées de nos libéraux et de nos modérés nous nous trouvons hors la Confédération. Sous ce rapport j'oserais presque remercier le choléra, qui nous a préservés de nouvelles fautes.

Monsieur Monnard vous aura référé amplement l'épisode de la Députation Tessinoise à la Diète. Il est en état de connaître la chose et les hommes. Je vous prie de lui présenter mes complimens et de lui répéter les remerciemens que je lui ai fait parvenir, pour le beau discours de clôture au Grand Conseil, dont il m'a fait un présent bien agréable.

Puisque vous n'avez pu profiter de notre Députation pour me faire remettre votre notice de Rengger, faites-moi la faveur de me l'envoyer directement par la poste.

Adieu, mon cher et très respectable ami. Je fais mille vœux pour votre constante santé. Ayez la bonté, je vous en prie, de faire agréer mes respects à Madame et à votre Mademoiselle. Je vous embrasse de tout mon cœur,

Votre très dévoué et très affectionné ami et serviteur,

V. D'ALBERTI.

ASSOCIATION DU VIEUX LAUSANNE

L'Association du Vieux Lausanne s'est occupée surtout depuis cinq ans de la Restauration du vieil évêché. Le bâtiment et la tour carrée appelée le donjon, située au sud-ouest du bâtiment principal des prisons de l'Evêché ont été mis à la disposition du Vieux Lausanne déjà en 1908. L'association fit procéder, avec l'appui de la Confédération, à l'exploration méthodique du bâtiment. Cette exploration, dirigée par M. Otto Schmid a eu lieu en 1909, 1910 et 1911.

Une fois les travaux d'exploration terminés, M. O. Schmid étudia un projet de restauration avec devis. Ce projet daté de 1912 obtint l'approbation du comité, du service cantonal des monuments historiques, de la Société suisse des monuments historiques et du Conseil fédéral. La dépense prévue s'élevait à fr. 60 000, sur cette somme la subvention fédérale a été fixée à fr. 10 500. Le Conseil communal accorda les crédits nécessaires dans sa séance du 23 décembre 1913. Les travaux ont été commencés en février 1914. Interrompus au début de la guerre, ils ont été repris en mars 1915.